



HAL
open science

CONFRONTATION DE SAVOIRS DANS L'ESPACE CITOYEN : LA DÉFIANCE DANS LE DÉBAT PUBLIC À THÈME SCIENTIFIQUE.

Nathalie Garric, Michel Goldberg

► **To cite this version:**

Nathalie Garric, Michel Goldberg. CONFRONTATION DE SAVOIRS DANS L'ESPACE CITOYEN : LA DÉFIANCE DANS LE DÉBAT PUBLIC À THÈME SCIENTIFIQUE.. Questions de communication. Série actes, 2012, 17, pp.189-202. hal-02976264

HAL Id: hal-02976264

<https://hal.science/hal-02976264>

Submitted on 23 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NATHALIE GARRIC
nathalie.garric@univ-tours.fr
Laboratoire ligérien de linguistique (LLL, EA 3850)), Université François-Rabelais de Tours
nathalie.garric@univ-tours.fr

MICHEL GOLDBERG
mgoldber@univ-lr.fr
Environnement et Sociétés (LIENSs, CNRS, UMR6250) Université de La Rochelle. Littoral
mgoldber@univ-lr.fr

**CONFRONTATION DE SAVOIRS DANS L'ESPACE CITOYEN :
LA DÉFIANCE DANS LE DÉBAT PUBLIC À THÈME SCIENTIFIQUE.**

Résumé. — Cette contribution se consacre à l'émergence et au développement du débat public dans l'espace citoyen français. Après une définition des contextes de la démocratie participative et de la publicisation de la science, il étudie les modalités discursives polémiques qui ont construit le débat sur les nanotechnologies organisé par la CNDP. Ce débat a franchi les limites de l'espace officiel qui lui étaient dédiées et s'est transformé en un débat sur le débat. L'étude, dans le cadre de l'Analyse de discours de tradition française, se centre sur ce métadiscours de défiance en tant que symptôme des difficultés à instaurer le débat à thème scientifique et indice d'une potentielle inadéquation du dispositif. L'analyse s'appuie sur le traitement des formes langagières dont elle contextualise l'interprétation par rapport aux enjeux sociaux, scientifiques et politiques qui s'expriment dans le moment discursif. Elle définit deux rhétoriques en confrontation, celle du panégyrique et celle du pamphlet, et révèle les jeux d'*ethos* qui s'exercent dans chacune d'elle et bloquent le développement argumentatif.

Mots-clés. — Nanotechnologies, débat public, controverse à thème scientifique, défiance, médiation de controverse, savoirs experts et savoirs citoyens.

Sous l'influence d'une incitation institutionnelle forte, soutenue par une intentionnalité citoyenne et permise par l'émergence de nouveaux dispositifs communicationnels, les objets scientifiques se transforment en phénomènes sociaux. Cette mutation, potentiel indice d'une démocratisation du savoir et d'une volonté d'implication du citoyen dans la politique technoscientifique, connaît selon les pays des modalités d'application diverses. Elles sont en relation avec les traditions culturelles (Chavot et Masseran, 2010) et les représentations socio-idéologiques de la gouvernance et de ses acteurs, qui déterminent des rapports de force propres à chaque territoire. Au sein de ce processus global, la France a fait figure de mauvais élève. Ce n'est que tardivement qu'elle adopte la conférence de citoyen et le débat public.

Dans ce contexte, notre premier objectif était d'étudier, dans le cadre de l'analyse de discours, comment ces dispositifs de médiation contribuent à former le citoyen à l'étude de problématiques à thème scientifique en présentant les différents enjeux environnementaux, sociaux et politiques du point de vue d'experts, de scientifiques, de militants associatifs ou de journalistes qui soutiennent des courants de pensée différents. Pourtant, le corpus constitué ne présentait que peu d'échanges d'arguments contradictoires. La toile bruisse d'innombrables soliloques sur les nanotechnologies.

La question des nanotechnologies a produit tant de discours qu'elle peut être rapprochée de ces faits sociaux aux implications sanitaires dont traite Sophie Moirand en termes de *moment discursif*: « un fait ou un événement ne constitue un moment discursif que s'il donne lieu à une abondante production médiatique et qu'il en reste également quelques traces à plus ou moins long terme dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements » (2007 : 4). Les discours résultants prennent la forme de textes oraux ou écrits et ont été produits dans des dispositifs variés, les différents médias, des assemblées publiques ou encore des sites dédiés. Ils dépassent très largement l'espace contractualisé du débat public.

Devenant moment discursif, le débat public s'est transformé. Il est lui-même reconverti en objet discursif : les échanges, dès lors, portent sur les modalités de la prise de parole et de la construction du débat, systématiquement évaluées au nom d'un principe de démocratie dans un climat le plus souvent hostile. L'objet scientifique n'est plus central dans de nombreuses contributions. Le débat s'apparente à un discours sur le discours, un métadiscours (Garric, 2009), marqué notamment par la défiance entre participants. Cette dernière est définie comme une forme de doute profond au sujet de la probité de l'adversaire, de ce qu'il dit et de la manière dont il le dit. Notre recherche se centre sur ce métadiscours de défiance. Nous formulons l'hypothèse que sa manifestation résulte d'une contestation du dispositif initial. Elle est symptomatique des difficultés, en France, à instaurer le débat à thème scientifique. Son étude discursive constitue donc un poste d'observation spécifique pour comprendre les enjeux que noue ce dispositif de médiation.

Notre analyse s'appuie sur un corpus de trois textes produits par le moment discursif du débat sur les nanotechnologies. Ils ont été sélectionnés en raison de leur objectif, réel ou apparent, de laisser s'exprimer le débat démocratique et parce qu'ils illustrent les différentes instances participantes. Une Tribune de Chantal Jouanno publiée dans *Le Monde* du 18 février 2010 donne la parole à l'acteur politique par voie médiatique ; la réponse à cette déclaration de l'association *Pièces et Main d'œuvre* du 18 février 2010 se présente comme parole citoyenne ; et le compte-rendu de la réunion publique de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sur les Nanotechnologies tenue à Lyon le 14 janvier 2010, rend compte de la parole des scientifiques et profanes. Ces textes ne s'inscrivent pas tous à proprement parler dans le dispositif du débat public. Toutefois, ils existent parce que le débat les a provoqués. Quelles que soient leur forme et leur teneur, ils constituent, pour certains locuteurs, un moyen de participer et de construire le débat.

Cadre théorique d'analyse

Notre recherche se situe dans l'analyse de discours dite de *tradition française* (Pêcheux, 1975). Elle est centrée sur la description linguistique avec un intérêt particulier porté au fonctionnement de l'argumentation envisagée comme discipline ancrée dans l'espace des Sciences du langage et comme manifestation du fonctionnement social. « Examiner celle-ci [l'argumentation] telle qu'elle s'inscrit concrètement dans le discours, au-delà de la schématisation qui restitue un raisonnement abstrait, permet de voir comment fonctionne effectivement l'entreprise de persuasion dans une situation de communication donnée » (Amossy, 2008).

Du point de vue de l'analyse de discours, tout texte s'inscrit dans des lieux de production complexes, des espaces discursifs qui se caractérisent par l'articulation de déterminations socio-historiques et idéologiques, ou formations discursives (Pêcheux, 1975), et de formes linguistiques, ou genres discursifs (Bakhtine, 1977). Le discours est conçu comme manifestation sémiotique d'un fait social, en l'occurrence l'émergence et l'évolution du débat public « scientifique ». Son analyse vise à identifier, comprendre et analyser ce fait par le truchement du texte dans sa relation à un contexte sociohistorique. Analyser un texte, c'est le discursiviser, le rendre interprétable par son traitement formel tout en niant son autonomie pour le saisir au sein de ses contraintes institutionnelles. À cet égard, les discours sur les nanotechnologies peuvent être intégrés à deux lieux d'interrogation.

Méthodologie de l'analyse

Partant de ces présupposés théoriques, l'analyse de discours s'établit à partir de corpus, élaborés, non sur un critère quantitatif, mais sur un critère d'interprétabilité (Pincemin, 1999). Tout corpus, par définition, prend sens en relation avec des déterminations socio-idéologiques. Elles président, sous la forme d'une hypothèse, à sa constitution et sont soumises à son épreuve par une méthodologie inductive : il s'agit de vérifier si des

caractéristiques singulières bâties par des régularités langagières, valident ces hypothèses, confirmant ainsi les déterminations socio-historiques postulées.

Le travail sur des discours implique la connaissance de la formation discursive dans laquelle ils s'insèrent. Soit ce savoir est l'objectif premier de l'analyse ; soit il appartient à l'actualité scientifique et définit un savoir de référence pour des analyses interprétatives. Dans ce second cas, il sert d'appui épistémologique pour aborder des problématiques spécifiques développées sur de nouveaux corpus, des corpus de travail, établis en lien avec le corpus de référence. Ces analyses locales sont tributaires du corpus de référence et elles sont informées par lui. Nous adoptons cette seconde méthodologie : l'analyse se développe sur un corpus de travail constitué de trois textes extraits du moment discursif et étudiés à partir de la connaissance de deux formations discursives, la démocratie participative et la publicisation de la science. Pour ces deux espaces de problématisation, nous disposons de caractéristiques sociales et génériques, marquées par des régularités discursives.

La démocratie participative

L'initiative du Grenelle de l'Environnement a été formalisée selon un modèle issu de la création en 1997 de la CNDP, qui organise des espaces de concertation accessibles sur le site de la Commission particulière du débat sur les nanotechnologies¹. Selon Marianne Doury et Pierre Lefébure (2006), l'objectif de ces dispositifs de démocratie participative est de penser (et panser) la crise de la démocratie représentative de notre système politique. Il s'agit de « contourner les modes de représentation parlementaire pour chercher des mécanismes permettant à la fois l'expression des intérêts et la prise en compte de la compétence » Boy,

¹ <http://www.debatpublic-nano.org/>. Le site présente les dix-sept débats – quatorze réunions en différentes villes françaises concernées par la recherche sur les nanotechnologies et trois réunions de synthèse à Paris – qui ont été organisés par la CNDP du 15 octobre 2009 au 24 février 2010. Des membres permanents sélectionnés, représentants des instances impliquées, et des citoyens participent au débat sous forme présenteielle ou virtuelle en s'appuyant sur un « cahier des charges » rédigé par la Commission Particulière du Débat Public. Les interventions se font par la formulation d'une question ou d'un avis argumenté ou par la rédaction d'une contribution dite « cahier d'acteur », adressés à la CPDP.

2002). Philippe Chavot et Anne Masseran rappellent l'existence de deux traditions, au sein de l'espace européen : la *Public Understanding of Science* (PUS) en Grande-Bretagne, Autriche et Suède ; la *Culture Scientifique et Technique* (CST) dans les pays anglophones et latin. « PUS insiste sur les “publics”, le degré de leur compréhension et leurs représentations de la science [...]. En ce qui concerne la CST, il s'agirait plutôt d'intégrer les sciences à la culture des publics » (2010 : 8).

En France, le dispositif a été sollicité à l'occasion d'une douzaine d'événements technico-politiques. Sa forme initiale, inaugurée par la question des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM), menée sur le modèle de la conférence de consensus danois, a connu des résistances émanant essentiellement des instances politiques peu enclines à ouvrir leur légitimité d'élu à une potentielle légitimité citoyenne et campées dans une « tradition d'administration consultative fort ancienne » (Boy, 2002). Sa mise en place est en outre confrontée à la difficile évolution d'un modèle du « déficit », basé sur la compréhension de la parole scientifique légitime dans un espace citoyen uniforme, vers un modèle de « l'engagement » qui s'appuie sur une conception de la science, qui reconnaît au citoyen une place de contributeur à côté de celle détenue par les experts et les responsables politiques.

Ces spécificités socio-idéologiques sont confirmées par des manifestations langagières présentes dans les différents débats du moment discursif et confirmées par les travaux de Doury et Lorenzo-Basson (à paraître) lors de leur étude consacrée à la conférence de citoyens sur les OGM dans l'agriculture et l'alimentation. On constate que si la participation citoyenne « est d'emblée légitimée et fortement valorisée [...], elle est stigmatisée comme, au minimum approximative, au pire non pertinente par les experts dans les enchaînements qu'ils proposent aux questions qui leur sont posées ». La question de la pertinence citoyenne, et plus largement du débat public, est traitée sans encombre au point de créer une nouvelle catégorie d'acteurs dans le processus de connaissance, comme par exemple dans le débat de Lyon.

- Nous sommes donc heureux d'être présents dès le début dans ce débat, parce que cela nous permet d'écouter à la fois des scientifiques, des politiques, des grandes administrations et des « sachants » sur les progrès technologiques.

Ce fonctionnement est toutefois accepté par les participants amenant les contestataires à le quitter et éventuellement à s'exprimer dans d'autres lieux de prise de parole. Cette échappée hors du cadre institutionnel du débat produit des discours singuliers, objet de notre corpus de travail.

La publicisation de la science

La question des nanotechnologies renvoie à un objet scientifique entré dans l'espace public. Il connaît une forme de publicisation large associée à une « démultiplication des acteurs convoqués dans l'exposition de la science » (Reboul-Touré, 2004 : 195) qui l'inscrivent dans le processus de « médiatisation de la science » étudié par Patrick Charaudeau (2008). Désormais, « le savoir n'appartient plus aux dispositifs originels du discours scientifique, il entre dans de nouveaux espaces discursifs, il s'ouvre au débat politico-citoyen, devient un objet pluralisé, et ouvre simultanément le débat scientifique » (Garric et Goldberg, 2011). De ce phénomène naît un genre discursif hétérogène par rapport aux genres plus anciens et plus connus. Il est « un discours sur la science ou autour de la science, dans des relations conflictuelles avec la société » (Moirand, 2007 : 9) et appartient à la persuasion plus qu'à la démonstration et à l'explication. Ce nouvel espace est, par les différents travaux, apparenté au débat sans se limiter à l'espace défini par le débat public.

Ce destin précise la construction de notre corpus de travail. L'insertion de textes produits en dehors du débat strict est finalement suscitée par les pratiques socio-discursives elles-mêmes. La parole médiatique extrait les discours initiaux du cadre restreint et contraint du débat officiel, qui est perçu comme un débat propre à délégitimer la parole citoyenne ou politique. Projeté dans l'espace public, le discours devient un objet problématique qui instaure de

nouveaux acteurs dans un espace où leur dire regagne un droit, une portée, une représentation non dévalorisée d'avance. Ce déplacement méthodologique convoque la notion d'*interdiscours* dans le sens où le corpus de travail met les textes analysés en relation avec d'autres circulant dans les formations discursives, qui « détermine[nt] ce qui peut et doit être dit (articulé sous forme de harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture » (Pêcheux 1975 : 11). Le discours n'existe pas en tant qu'entité isolée mais dans et par ses rencontres discursives, dans ses confrontations avec d'autres dires, dans ce « tout complexe à dominante » (146) qui anime et relie les formations discursives de rapports de force ou d'alliance. Le métadiscours de défiance étudié est dès lors conçu comme la manifestation intradiscursive des positionnements idéologiques suscités par le phénomène de publicisation des objets scientifiques avec des implications politico-citoyennes.

Les textes sélectionnés constituent un dispositif expérimental symptôme d'une réalité sociale et manifestation discursive d'enjeux sociétaux qui s'expriment essentiellement en termes de confrontation et de revendications de légitimités sociales et énonciatives. Nous montrerons par l'analyse d'indices linguistiques spécifiques le fonctionnement de cette défiance.

Une controverse dans un climat de défiance

La défiance est omniprésente dans notre corpus. Elle est déjà patente dans la circulation des textes qui s'échappent du dispositif communicationnel du débat public pour adopter une forme monologique dont l'interlocutivité ne peut relever que d'une mise en scène différée. Mais les réunions publiques subissent elles-mêmes des difficultés comme en témoigne le compte-rendu du débat de Lyon. Comme plusieurs, cette réunion a partiellement échoué, ou tout au moins s'est rabattue sur une forme de concertation différente. Elle s'est tenue à séance close avec les animateurs nommés, certains relayant une sélection de participations via Internet, quelques panélistes et un nombre restreint de citoyens, qui intervenaient en

visioconférence. Ces dysfonctionnements résultaient de la perturbation du débat par des opposants aux nanotechnologies. Un nouvel enjeu s'impose, il est énoncé par le Président du débat « Être dans le débat ou ne pas y être ». Les militants répondent « Participer, c'est accepter ». Les défenseurs du débat rétorquent que « Participer, c'est accepter de défendre des idées ». L'enjeu est résumé par ces énoncés contradictoires qui montrent que les prémisses de la concertation sont plurielles (Chavot et Masseran, 2010 : 99). Pour les uns, le débat problématise les risques liés au développement irréversible des nanotechnologies ; pour les autres, il problématise l'opportunité de leur développement. Les seconds cessent de participer aux séances ouvertes et adoptent d'autres lieux de parole. Le site PMO publie régulièrement des textes polémiques, Chantal Jouanno, quant à elle, intervient dans une tribune du *Monde Internet*.

Du débat au panégyrique

Le texte de Chantal Jouanno, « L'infiniment petit a besoin d'un grand débat », adopte pour objet le dispositif du débat public officiel, organisé par la CNDP, et plus encore les tentatives de détournement de ce débat. Son attitude est explicitement métadiscursive et son discours comprend de nombreuses traces de cette activité réflexive à laquelle nous nous intéressons par une analyse consacrée aux valeurs du terme « débat ».

Deux acceptions sont successivement identifiables. L'une définit le débat comme échange de paroles marqué par un rapport d'influence mutuelle à propos d'un objet problématique destiné à prendre une décision au sein d'une alternative. Le débat ainsi conçu comme activité interactive ne trouve qu'une seule occurrence, révélée par l'association de ce terme à la préposition « entre » : « les débats entre experts scientifiques ». Il renvoie à l'activité de débattre comme l'illustre, dans le contexte immédiat, le participe passé adjectival « des choix éclairés et débattus ». Les termes « débat » et « débattre » appartiennent à la sphère savante.

En effet, s'il est question d'experts dans le syntagme cité, ceux-ci ne sont pas autres que « scientifiques ».

L'autre acception est omniprésente dans le texte. D'abord illustrée par le segment répété « débat(s) public(s) », elle est également exprimée par un large paradigme composé notamment de « élan de parole, libre parole dans l'espace public, accès à l'information ». Une définition comportementale complète la liste « Empêcher le débat, c'est limiter l'accès au savoir et insulter notre société ». Le débat, en tant que débat public, est défini comme don d'une parole savante. Il n'exclut pas que « chaque citoyen puisse s'exprimer, interroger, mesurer les risques » et permet « de discuter et de fonder nos choix collectifs » mais ne s'apparente pas à l'activité de débattre.

Il convient en effet de s'intéresser à quelques indices. Le verbe « interroger » n'est pas employé sous sa forme pronominale « s'interroger » qui construirait l'agent en être initiateur d'une activité réflexive (s'interroger soi-même) dans laquelle il peut être détenteur d'une aptitude intellectuelle ou encore en activité réciproque (s'interroger l'un et l'autre) dans laquelle les divers acteurs du procès sont susceptibles d'alimenter le débat. Hors de ces emplois, « interroger » construit un sujet ignorant, le citoyen, puisqu'il est en quête d'une information auprès d'un être sachant. Le syntagme « fonder nos choix collectifs » est remarquable à plusieurs égards. Il introduit, à l'aide de la nominalisation (« choisir » / « choix ») et de l'actualisation possessive, un préconstruit qui renvoie, comme l'a montré Michel Pêcheux (1975), à un objet du monde déjà-là. Les choix sont faits, ils sont partagés et ne peuvent faire l'objet d'aucune problématisation. Comme le montre le verbe « fonder », ils sont établis et difficilement contestables : leur examen ne servira qu'à renforcer leur caution. Le débat public est défini comme scène d'exposition savante qui véhicule une information que le profane acceptera, si nécessaire avec quelques explications. Un nouvel extrait, exemple d'argument par disjonction, confirme l'analyse :

- Le choix est simple : ne pas progresser, ne pas s'informer, ne pas dialoguer... ou inventer, connaître et choisir collectivement [...].

La contradiction ou même l'incompatibilité n'est qu'apparente mais la disjonction semble établir que « progresser » c'est *adopter l'inconnu et le risque inhérent à l'invention*, « s'informer » c'est *connaître, prendre connaissance et non savoir*, qui relève d'une activité réflexive et expérientielle, et « dialoguer », c'est *accepter collectivement un choix et non débattre*.

Ce texte emploie de nombreuses ressources épideictiques. Les acteurs de la polémique sont absents. Les opposants ne sont pas désignés, exprimés seulement de manière implicite par la référence à « des entraves inquiétantes » et l'utilisation de procès à l'infinif. Il s'agit avant tout de promouvoir les valeurs de l'institution pour le bien social. Les valeurs prônées sont celles de la rhétorique des Lumières (« science », « savoir », « progrès », « évolution ») qui s'approprie les topiques de la société laïque qui « assouvissait son besoin de sacré par la foi qu'elle avait placée dans l'homme, dans le progrès et dans la connaissance qui, mises en commun, devaient garantir le bonheur de tous » (Danblon, 2005 : 145).

Du débat au pamphlet

Le texte de PMO adopte une structure particulière bien rôdée : il s'agit de réagir par écrit à la publicisation d'un discours. Le texte s'intitule « Chantal Jouanno nous attaque, et nous ripostons ». On trouve sur le même modèle « Le professeur Soutif nous fait la leçon (et nous lui répondons) », « La CNDP nous écrit (encore !) ; nous répondons (derechef) ». Le dire est foncièrement polémique : après une introduction méprisante proche de la satire, il se présente sous la forme d'un commentaire de chaque paragraphe de l'intervention de Chantal Jouanno, progressivement citée dans son intégralité. C'est à ces développements que nous nous intéressons en nous arrêtant sur l'adversité qui les caractérise. Soulignons toutefois auparavant que cette structure textuelle est elle-même défiance. Chaque parole est rapportée

pour être systématiquement mise en confrontation avec la parole de l'opposant. Aucun mot n'y échappe : aucun ne constitue un argument recevable.

Le texte de PMO fait référence à de nombreux acteurs qui sont systématiquement délégitimés : toutes les instances, politique, scientifique, experte et même citoyenne, bien que non nommée, sont disqualifiées par leurs dénominations ou leurs actions. Seule une instance échappe à cette entreprise, les opposants, qui sont l'objet d'une stratégie de valorisation singularisante.

Dévalorisation des instances	Valorisation de PMO
<p>a) Dévalorisation des acteurs : Chantal Jouanno est « gestionnaire ordinaire du système technicien », elle « parle couramment le galimatias, appâtant le chaland sans argument », la discussion publique « ressassaient des ergotages », les autres sont des « technarques », « le techno-gratin grenoblois », les experts sont démunis de toute compétence puisque « nous sommes tous experts de notre vie » et la population est ignorante « les informations ignorées de la population » .</p>	<p>a) Valorisation actionnelle de PMO : « Pièces et main d'œuvre, qui travaille et enquête sur le fait technologique », « diffusé les informations alors ignorées de la population – sans que jamais celles-ci ne fussent prises en défaut - et qui avait lancé le débat public dès janvier 2003 avec le premier texte critique en France », « nous, Pièces et main d'œuvre, avons consacré des livres, des centaines d'articles, des dizaines de réunions publiques à la critique »</p>
<p>b) Vocabulaire de la tromperie « pseudo-débats », « absence de vrais débats », « pseudo démocratie technique et</p>	<p>b) « la vérité oblige à rappeler que », « ceux-là même qui avaient <i>jeté la lumière</i> sur les nanotechnologies »,</p>

participative », « prétendre », « dissimuler », « occulter », « en toute discrétion ».	« feindre », « esquiver », « en toute discrétion ».	« accéder enfin au vrai savoir », « le seul vrai débat qui vaille ».
---	--	---

Figure 1 : Procédés de qualification

La défiance est généralisée. Elle touche tantôt la compétence, tantôt l'expérience, tantôt la probité des acteurs du débat. Les politiques et les scientifiques sont diabolisés alors que l'instance citoyenne, par le détournement d'une parole suggérée (Moirand, 2007) dont PMO n'assume pas la responsabilité, se voit qualifiée de naïve : « Gibier publicitaire, voyez comme on vous parle ». Le locuteur commente l'*ethos* et le *logos* des deux protagonistes mis en scène pour faire émerger, dans le contraste, l'argument éthique, moral, qui le meut.

Affublés de techniques argumentatives de la sophistique manipulatrice, privés de toute compétence, les participants perdent leur légitimité à débattre et délégitiment simultanément le débat public. L'instance opposante, seule mais compétente, se réapproprie l'espace du débat qu'elle reconstruit. Elle recourt à des énoncés génériques qui redéfinissent les propres définitions de Chantal Jouanno. Elle utilise l'accumulation, procède à des déterminations totalisantes, et utilise des mises en série pour, par glissements successifs, se poser comme acteur du combat contre le totalitarisme. Nous retrouvons dans ce texte les ressorts du pamphlet (Angenot, 1978 ; Danblon, 2005) : hypertrophie de la critique, vérité contre fausse vérité, spoliation lexicale marquée par les définitions correctives, rhétorique de l'évidence, pathos théâtral de la peur lié à des références à la quotidienneté du citoyen.

Jeux d'*ethos* comme défiance au débat public

Ces textes s'inscrivent dans un jeu d'*ethos* qui construit deux identités discursives distinctes établissant la défiance dans l'intertexte du débat. L'objet de la défiance est l'institution elle-

même : l'un vise à la renforcer pour pérenniser un modèle du débat public, l'autre à la détruire pour imposer un autre modèle.

Le texte 1 exhibe à cet effet les valeurs de l'institution qui sont montrées comme des valeurs consensuelles et partagées. L'emploi du possessif, « notre, nos », participe à cette construction. « les fondements de notre société, notre tradition de liberté éclairée et partagée, nos modes de vie, notre société, notre quotidien, nos choix collectifs » sont autant de séquences qui présupposent l'existence d'un bien commun que le possessif actualise afin d'en faire une évidence et que le lexique employé confirme par des unités partageant un sème exprimant la *stabilité* de ce bien. Ainsi légitimées, l'institution et ses valeurs jouissent de leur pleine autorité et s'exercent sous la forme d'une contrainte d'abord externe pour devenir progressivement interne. On passe de structures impersonnelles ou dépersonnalisées dans lesquelles « nous » est un pronom objet à des structures personnelles où il devient sujet jusqu'à intégrer, pour clôturer le texte, des formes impératives.

construction factitive : « faire croire », « faire participer, c'est faire accepter », « faire avaliser ». L'institution est identifiée comme agent causatif des procès, son intentionnalité est débusquée : « le produit délibéré de programmes étatico-industriels lancés en toute discrétion [...] et nullement une évolution spontanée et pour ainsi dire, fortuite. Notre secrétaire d'Etat à l'écologie ne peut l'ignorer [...] » ; « C'est cela que la CNDP avait pour mission d'éliminer du débat » ; « Prétendre que la secrétaire d'Etat parle pour ne rien dire est imprudent puisque précisément, sa mission est de ne rien dire ». Face au complot, le débat ne saurait avoir lieu, son sabotage devient légitime.

Cet *ethos* solitaire résulte également des procédures de disqualification employées. Elles se déploient sans pudeur et usent de la raillerie, de l'ironie, de l'argument *ad personam* jusqu'à la caricature : « C'est vrai, c'est effrayant quand on y pense, nous avons lancé des mots et des avions en papier à la face des experts, des vigiles et des policiers en civils armés, mobilisés pour faire participer la population ». Or, « réfuter son adversaire par des attaques *ad personam* [...] risquerait la plupart du temps de déconsidérer celui qui l'appliquerait » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988 : 428)

Conclusion : Pour ou contre le débat public

Les discours étudiés sont symptomatiques d'un débat public qui n'a pas su définir ses modalités d'application. Chacune des instances tente de défendre la légitimité d'un débat en construisant par la métadiscursivité ses règles et en saisissant simultanément l'ambiguïté, attachée à la coexistence de deux traditions, du dispositif de la démocratie participative. L'instance politique prône un retour au modèle du « déficit aménagé ». Ainsi le métadébat, comme tout discours, constitue un espace stratégique servant la défense de certains choix. Et cette défense sera d'autant plus efficace qu'elle conteste toute évolution du modèle actuel vers le modèle de l'engagement. Or, les dispositifs de médiatisation de la science sont révélateurs « d'un rejet d'un type de savoir longtemps supporté par une idéologie positiviste définissant le

statut et le rôle de la Science, associée mécaniquement à une vision unilatérale du Progrès » (Charaudeau, 2008 : 45). L'instance militante, quant à elle, refuse les modalités du débat public en raison du mode de légitimité qui s'y dessine et qui serait « la construction d'un *ethos* bienveillant [qui] passe par la construction de causes susceptibles de mobiliser des alliés, par le lancement de mots d'ordre fédérateurs aptes à faire fusionner en un camp solidaire les causes éparses des multiples opposants au projet » (Doury et Lefébure, 2006 : 116).

Philippe Chavot et Anne Masseran (2010) expliquent les ratés de certains débats publics par l'existence de prémisses plurielles. Notre étude, appuyée sur la notion de *métadiscursivité*, montre que l'enjeu est autre. Le processus de défiance aboutit au blocage de tout développement argumentatif. Selon Patrick Charaudeau (2008 : 28), la mise en argumentation suppose une triple activité :

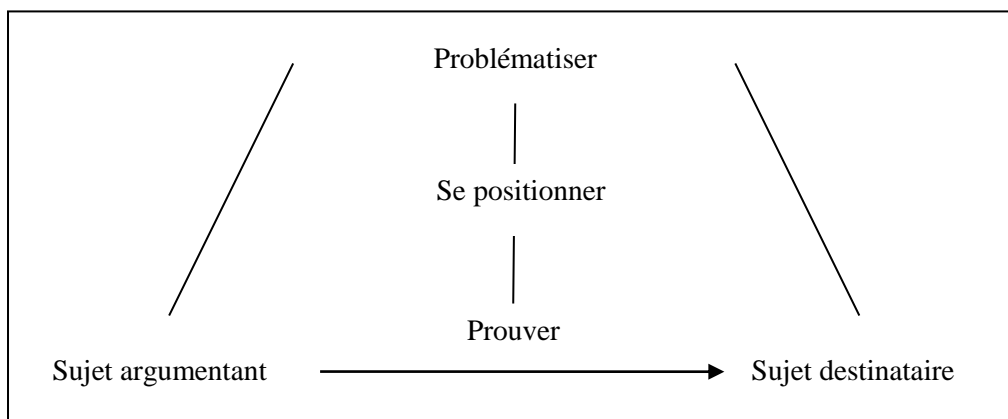


Figure 3 : La mise en argumentation

L'argumentation ne peut se déployer, le positionnement des uns et des autres étant construit en problématisation non partagée. Chacun adopte une thèse majeure qui relègue celle de l'autre au statut de thèse ignorée. Le débat devient conflit sur la thèse à débattre, un dialogue de sourds où s'exprime la métadiscursivité comme indice du rapport de force entre les thèses coprésentes qui renvoient à une défense ou à un rejet des légitimités mises en scène par le dispositif du débat public.

Références

- Amossy R., 2008, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *La revue électronique du groupe ADARR*, 1.
- Bakhtine, M., (1977) *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minit.
- Boy D., 2002, « Les nouveaux modes de délibération » *Annales des Mines. Responsabilité & Environnement*, pp. 67-82
- Charaudeau P., 2008, *La médiatisation de la science. Clonage, OGM, manipulations génétiques*, Bruxelles, De Boeck.
- Chavot P., Masseran A., dirs, 2010, « Les cultures des sciences en Europe », *Questions de communication*, 17.
- Danblon E., 2005, *La fonction persuasive*, Paris, A. Colin.
- Doury M., Lefébure P., 2006, « “intérêt général, intérêts particuliers”. La construction de l’*ethos* dans le débat public », *Questions de communication*, 9, pp. 47-72.
- Doury M., Lorenzo-Basson M-C., à paraître, « Définition préalable et prise en charge des rôles d’expert et de citoyen dans un dispositif de démocratie participative : la conférence des citoyens sur les OGM (France, 1998) », *Discours d’experts*.
- Garric N., 2009, « La médiation, entre connaissance de la discursivité et pratique discursive », *Cahiers du LRL*, 3, pp. 93-114.
- Moirand S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses universitaires de France.
- Pêcheux, M., 1975, *Les vérités de la Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, Maspéro.
- Perelman C., Olbrechts-Tytecat L., 1988, *Traité de l’argumentation*, Bruxelles, Éd. de l’Université de Bruxelles.

Bénédicte P, 1999,. « Construire et utiliser un corpus : le point de vue d'une sémantique textuelle interprétative », *TALN'99*, Cargèse, pp. 26-36.

Reboul-Touré S., 2004, « Écrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui », colloque *Sciences, Médias et Société*, Lyon, ENS-LSH, http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3?id_article=65.